

Conseil d'administration
Jeudi 27 juin 2019
Relevé de décisions

Etaient présents :

Madame Fabienne CAUCHOIS, Monsieur Jérôme LAFAYE, Monsieur Lionel LACAZE, Madame Françoise DOUSTE, Madame Marie Françoise NADAU, Madame Françoise DUBOIS, Madame Laure PINCE, Monsieur Jean Jacques CAPDEPUY, Monsieur Loïc MAGUIRE, Monsieur Jean Claude DUMARTIN,

Etaient excusés :

Madame Michèle RABILLER (pouvoir à Madame DUBOIS), Monsieur Christian EMIN (pouvoir à Madame PINCE), Madame Raphaëlle MIREMONT (pouvoir à Monsieur DUMARTIN), Monsieur Idriss IBROUCHENE (pouvoir à Madame NADAU), Monsieur Jean Paul COURBE (pouvoir à Madame DOUSTE), Madame Anne Laure BEZIAT (donne pouvoir à Monsieur LAFAYE), Monsieur David CAUCHOIS (pouvoir à Madame CAUCHOIS), Madame Sophie CHARENTON (donne pouvoir à Monsieur LACAZE)

(1) Présents	(2) Excusés	(3) Pouvoirs
10	8	8
(1) + (3) = 18 <i>Quorum atteint</i>		

Ordre du jour :

- 1) Cotisations 2020
- 2) Régie publicitaire, options et services annexes
- 3) Actions attachées à l'appel à projet Nouvelle Organisation Touristique des Territoires (NOTT)
- 4) Questions diverses

1) Cotisations 2020

Il a été procédé à la présentation des cotisations, régies publicitaires et service annexes pour l'année 2020 tels que rappelés dans les tableaux :

Catégorie	Critères	Tarifs en € TTC	
		2019	2020
Hôtels	< à 15 chambres	250	250
	16 à 30 chambres	300	300
	à partir de 31 chambres	400	400
Campings et villages vacances	< à 100 emplacements	250	250
	De 101 à 500 emplacements	500	500
	De 501 à 1 000 emplacements	1 160	1 160
	+ de 1 000 emplacements	1 910	1 910
	Aire naturelle	150	150
Locations meublées classées	Le meublé	150	150
	à partir du 2 nd meublé	125 (par meublé)	125 (par meublé)
	à partir du 3 ^{ème} meublé	100 (par meublé)	100 (par meublé)
Chambres d'hôtes	Jusqu'à 2 chambres	150	150
	+ de 2 chambres	220	220
Agence immobilière		300	300
Restaurants et Bars		200	200
Snacks		150	150
Commerçants, artisans, services		160	160
Grandes surfaces		500	500
Résidences de tourisme	< à 30 appartements	300	300
	à partir de 31 appartements	400	400
Activités de loisirs et culturelles		200	200
Associations locales		100	100

Remise de 25% pour les adhésions prises après l'édition des magazines

Remise de 25% du montant de la cotisation de base pour les adhérents qui ont un autre point de vente que leur principal

2) Régie publicitaire, options et services annexes

2.1 Régie publicitaire

Supports	Détails	Tarifs en € HT	
		2019	2020
PUBLICITE MAGAZINE	TOUTE CATEGORIES		
	Un publi-rédactionnel	2 200	2 200
	CAMPINGS – HOTELS – RESIDENCES - AGENCES IMMOBILIERES		
	Pleine Page	2 200	2 200
	1/2 page	1 200	1 200
	1/4 page	650	650
	1/8 page	400	400
	CHAMBRES HOTES - AIRES NATURELLES – LOISIRS -RESTAURANTS - COMMERCE		
	Pleine Page	1 100	1 100
	1/2 page	600	600
	1/4 page	350	350
	1/8 page	200	200
Pack Magazine + internet	CAMPINGS		
	1/4 page + 1 bannière 6 à 8 mois (janvier à décembre) : sur devis	1 950	1 950
	1/2 page + 1 bannière 6 à 8 mois (janvier à décembre) : sur devis	2 400	2 400
	HOTELS - RESIDENCES - AGENCES IMMOBILIERES		
	1/4 page + 1 bannière 6 à 8 mois (janvier à décembre) : sur devis	1 300	1 300
	1/2 page + 1 bannière 6 à 8 mois (janvier à décembre) : sur devis	1 800	1 800
	CHAMBRES HOTES - AIRES NATURELLES – LOISIRS -RESTAURANTS - COMMERCE		
	1/4 page + 1 bannière 6 à 8 mois (janvier à décembre) : sur devis	1 000	700
	1/2 page + 1 bannière 6 à 8 mois (janvier à décembre) : sur devis	1 200	950

Supports	Détails	Tarifs en € HT	
		2019	2020
Internet et numérique	Bannières page de rubriques	- De septembre à décembre : 60 / mois - De Janvier à Juin : 100 /mois - Juillet/Aout : 200 /mois	- De septembre à décembre : 60 / mois - De Janvier à Juin : 100 /mois - Juillet/Aout : 200 /mois
	Home page (Mobile only)	- De septembre à décembre : 90 / mois - De Janvier à Juin : 180 /mois - Juillet/Aout : 290 /mois	- De septembre à décembre : 90 / mois - De Janvier à Juin : 180 /mois - Juillet/Aout : 290 /mois
	Météo ou Agenda ou Webcam	- De septembre à décembre : 90 / mois - De Janvier à Juin : 180 /mois - Juillet/Aout : 290 /mois	- De septembre à décembre : 90 / mois - De Janvier à Juin : 180 /mois - Juillet/Aout : 290 /mois
	Publicité sur écrans de diffusion des bureaux d'information touristique	- Basse saison (de septembre à décembre) : 60 / mois - Moyenne saison (Janvier à Juin) : 100 /mois - Haute saison : 200 /mois	- Novembre à mars : 50 / mois - Avril, mai, juin, septembre, octobre : 80 / mois - Juillet/ août : 150 / mois
	Traductions	100 par langue (espagnol, allemand)	50 par langue (espagnol, allemand) sur une base de 300 mots

Supports	Détails	Tarifs en € HT	
		2019	2020
Programmes animations encarts pub	Printemps		
	1/4 page	120	120
	1/2 page	200	200
	1 page entière	300	300
	Juillet + août		
	1/4 page	840	840
	1/2 page	1 700	1 700
	1 page entière	2 800	2 800
	Printemps + Juillet + août		
	1/4 page	870	870
	1/2 page	1 800	1 800
	1 page entière	3 000	3 000
Magazines	Achat de magazines simple	1€ / exemplaire	1€ / exemplaire au-delà du quota
	Achat de magazines avec pastille « offert par »	1,25 € / exemplaire	1,25 € / exemplaire
	Achat de magazines personnalisé carte de visite		Sur devis
	Achat de magazines personnalisé 4 ^{ème} de couverture		2,50 € pour 500 exemplaires 2 € pour 1 000 exemplaires
Fiches loisirs	5 000 exemplaires	270	270
Plan Topo guides Bisca	Prestataires qui revendent les plans	1,25	1,25
	Prestataires qui offrent les plans	0,83	0,83
Plans liasses	Plan liasse de 50 feuillets	3,33 € par liasse (à partir de la 3 ^{ème} liasse)	4,50 € par liasse (à partir de la 3 ^{ème} liasse, jusqu'à épuisement des stocks)

2.2 Options et services annexes

Option / Service	Détails	Bases tarifaires	
		2019	2020
Accompagnement	Atelier / la demi-journée (3h)	120 € HT	120 € HT
	Accompagnement personnalisé (tous sujets, toutes thématiques du ressort de l'OT)	50 € HT/ heure	50 € HT/ heure
Parcours GRC Automatisés	Création et mise à disposition d'un parcours de Gestion Relation Client automatisé pour vos clients	50 € HT	90 € HT
Ecran de diffusion (Screenlive)	Diffusion screenlive chez un prestataire	220 € HT	220€ HT
E-réputation	Accès à son Guest Score pour évaluer sa e-réputation et bénéficier de premières recommandations	50 € HT	Annulé
Classement location meublée	Classement pour un meublé	150 € HT	160 € HT
	Classement à partir du 2ème meublé	140 € HT	150 € HT
Labellisation chambres d'hôtes	Référentiel chambre d'hôtes 1 à 2 chambres	100 € TTC	? Reversement de 30€ TTC au CDT
	Référentiel chambre d'hôtes 3 à 5 chambres	150 € TTC	? Reversement de 45 € TTC au CDT
Commission sur ventes réservation	Apporteur d'affaires hébergeurs	5% du prix de vente TTC	5% du prix de vente TTC
Commission sur ventes billetterie	Activités de loisirs	5% du prix de vente TTC	5% du prix de vente TTC
	Autres billetteries	1 € TTC par billet vendu	5% du prix de vente TTC
Site Weebnb	Au moment de l'adhésion	82.50 € HT	82.50 € HT
	En dehors de la prise d'adhésion	100€ HT	100 € HT
Programmes animations	Présence des coordonnées pour les restaurants et les activités de loisirs (printemps, juillet et août)	75 € HT	100 € HT

A la lecture et après échanges sur les tarifs et prestations proposés, les administrateurs se sont prononcés sur les points suivants :

> Concernant la proposition de 4^{ème} de couverture personnalisée pour le magazine :

- il conviendra de préciser que le prix s'entend à 2,50 € par exemplaire pour 500 exemplaires et 2 € par exemplaire pour 100 exemplaires

- il conviendra de veiller que le partenaire ayant opté pour ce service se charge de la diffusion de ses magazines sur son propre stock.

> Concernant la régie publicitaire, il conviendra de veiller que l'office de tourisme pilote en permanence la politique tarifaire pratiquée.

Délibération adoptée :

Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs réuni le 27 juin 2019 à Sanguinet après avoir entendu la présentation des tarifs de cotisations, régie publicitaire, options et services annexes pour l'année 2020 adopte à l'unanimité ces derniers selon le détail suivant :

- pour : 18
- contre : 0
- abstention : 0

3) Actions attachées à l'appel à projet Nouvelle Organisation Touristique des Territoires (NOTT) :

Il a été procédé à la présentation des actions et opérations suivantes validées en Comité de Pilotage NOTT le 03 avril 2019 et pour lesquelles il convient de délibérer :

a) **Formation mutualisée :**

Les 3 territoires de la Communauté de Communes de Bisca Grands Lacs, de Mimizan et de Côte Landes Nature et leurs offices de tourisme respectifs ont mené une " Mission d'étude relative à la professionnalisation des acteurs touristiques de loisirs" auprès des prestataires de loisirs afin d'identifier leur besoin en formation et en accompagnement.

Dans ce contexte, il est nécessaire de faire monter en compétences les équipes des 3 offices de tourisme sur la gestion de projet et l'animation de réseau de professionnels, à 2 niveaux :

- D'une part, en direction des collaborateurs identifiés pour la mise en œuvre du plan d'actions issu de l'étude de professionnalisation des acteurs touristiques de loisirs
- D'autre part, en direction d'un autre groupe de collaborateurs des 3 structures non impliqués dans le projet de professionnalisation des acteurs de loisirs en vu de la mise en œuvre d'autres projets communs à venir.

Un programme de formation a été réfléchi et élaboré en collaboration avec la MONA, Organisme de formation qui assurera la maîtrise d'ouvrage et la réalisation opérationnelle du programme de formation. Le montant prévisionnel de la prestation est de 16 200 € TTC détaillé comme suit :

Descriptif et plan de financement prévisionnel de l'opération :

Base journalière	1 800 €
Nombre de jours de formation	9 jours
Participants à la formation OT Grands Lacs	8
Participants à la formation OT Cote Landes Nature	8
Participants à la formation OT Mimizan	6
Coût total formation	16 200 €
Subvention Régionale NOTT (80%)	12 960 €
Autofinancement des 3 OT (au prorata du nombre de salariés)	3 240 €
Part OT des Grands Lacs	1 178 €

Délibération adoptée

Groupement de commande à constituer (coordination OT des Grands Lacs)

Le Conseil d'administration autorise l'Office de Tourisme des Grands Lacs à se constituer en groupement de commande et à assurer la coordination de ce dernier

Subventions à solliciter pour le groupement

Le Conseil d'administration autorise l'Office de Tourisme des Grands Lacs à solliciter auprès de la Région Nouvelle Aquitaine 80% de subvention sur l'opération.

b) Reportage photo mutualisé :



Action :

Une Stratégie Numérique de Territoires touristiques partagée :

Mise en commun des 3 SNUT réalisée, avec identification des objectifs suivants :

☐ Améliorer la notoriété de nos destinations

a) Créer et animer un blog sur chaque destination et s'appuyer sur de l'expérientiel (développement test *Share Your Trip* pour Bisca Grands Lacs en 2019)

b) Renouveler les supports de communication :

- **photos en 2019** en groupement de commande à 3 territoires :

* montant de l'opération : **10 000 €**,

* sollicitation de financement : NOTT

- vidéos en 2020



c) Continuer d'échanger sur les bonnes pratiques des 3 territoires en termes de publications sur les média sociaux, les blogs, les sites internet

d) Encourager le partage des contenus des média sociaux, des blogs de chaque territoire

Plan de financement prévisionnel de l'opération :

Coût total opération	10 000 €
Subvention NOTT* (30% Région, 20% Département)	5 000 €
Autofinancement des 3 OT	5 000 €
Part OT des Grands Lacs	2 000 €

* subventions sollicitées par l'OT Mimizan pour le groupement

Délibération adoptée

- Groupement de commande à constituer (coordination OIT Mimizan)

Le Conseil d'administration autorise l'Office de Tourisme des Grands Lacs à se constituer en groupement de commande dont la coordination sera assurée par l'OIT de Mimizan

c) Actions spécifiques à l'OT des Grands Lacs :

> Logiciel Ingenie

L'Office de Tourisme des Grands Lacs disposant d'une centrale de réservation s'est engagé avec la solution Ingenie dès la fin de l'année 2017 et a procédé à la formation professionnalisante de son personnel en janvier 2018.

A travers cette solution acquise et déployée, l'office de tourisme dispose d'un outil de vente pour les hébergements, activités, billetterie et articles de boutique en ligne, au téléphone ou à l'accueil.

La solution développée présente les caractéristiques suivantes :

- Billetterie avec interface de caisse,
- Lien avec le SIT Tourinsoft
- Billetterie placée
- Fonctionnement en place de marché et agrégateur

En 2019, il s'agit de compléter et améliorer l'offre de services à travers deux nouveaux développements :

Développement	Montant TTC
Disponibilités des hébergements	4 440 €
Passerelle vers Elloha, agrégateur déployé par le CDT 40	1 440 €
Total	5 880 €
Plan de financement prévisionnel	
Subvention Départementale NOTT (30%)	1 764 €
Autofinancement OT des Grands Lacs	4 116 €

Délibération adoptée

Le Conseil d'administration autorise l'Office de Tourisme des Grands Lacs à solliciter auprès du Département des Landes 30% de subvention sur l'opération.

> Accueil « dans et hors les murs » (OT Mobile, OT éphémère, harmonisation des 3 BIT)

Comme présenté en Conseil d'administration le 07 mai 2019, l'Office de Tourisme des Grands Lacs va déployer les outils d'accueil « dans les murs et hors les murs » suivants :

- un office de tourisme mobile complémentaire au triporteur déjà existant
- un office de tourisme éphémère à Biscarrosse Bourg (Cinéma le Renoir)
- Harmonisation identitaire signalétique des 3 bureaux d'information touristique aux couleurs de la marque

Montant prévisionnel des outils déployés	Montant TTC
Office de Tourisme mobile	7 880 €
Office de Tourisme éphémère	
Harmonisation identitaire signalétique	
Total	7 880 €
Plan de financement prévisionnel	
Subvention Régionale NOTT (30%)	2 364 €
Autofinancement OT des Grands Lacs	5 516 €

Délibération adoptée

Le Conseil d'administration autorise l'Office de Tourisme des Grands Lacs à solliciter auprès de la Région Nouvelle Aquitaine 30% de subvention sur l'opération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09h30.

Fait à Biscarrosse, le 28 juin 2019.

La 1^{ère} Vice-Présidente
Françoise DOUSTE

La secrétaire
Céline CORBI

